

Cours n° 12

Pour en terminer avec ce chapitre consacré aux abréviations...

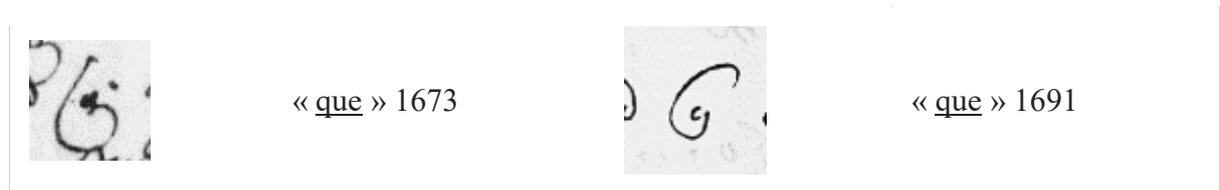
Les signes abrégiateurs propres à la lettre « Q », pour introduire le son « QUE »

Ce signe prend la forme de la lettre « Q » minuscule surmontée d'un titulus d'abréviation.

Le titulus peut être lié, ou non, à la lettre « Q » par un trait de ligature.

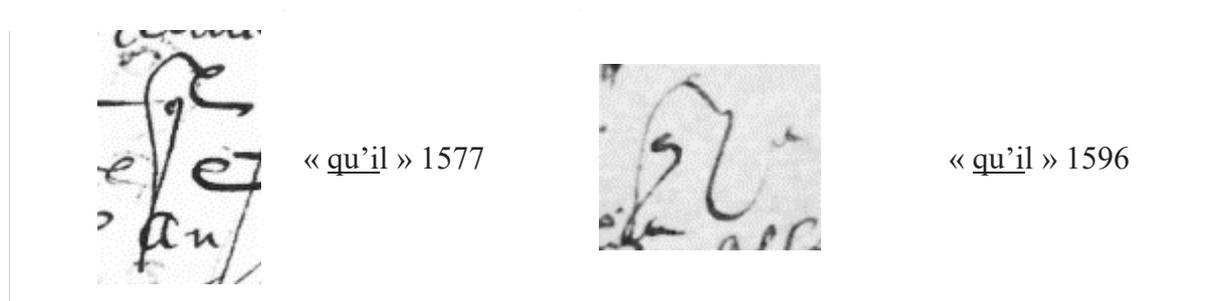
- Ce signe abrégiateur de la syllabe « QUE » peut être utilisé isolément :
Il est alors employé en lieu et place du pronom relatif « QUE » :

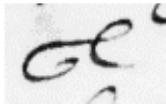
En voici quelques exemples :



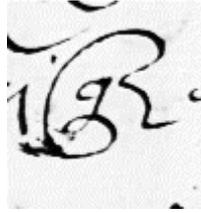
- Ce même signe peut aussi être lié à la lettre « L » :
Il est alors employé en lieu et place du pronom relatif « QUE » associé au pronom sujet « IL » ou « ELLE » :

En voici quelques exemples :





« qu'il » 1641

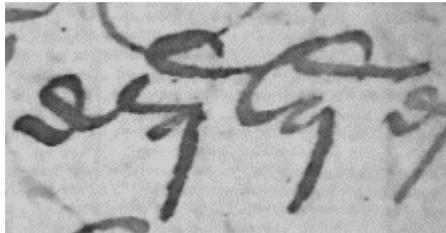


« qu'il » 1672

- Ce signe peut encore être utilisé en lieu et place de la syllabe « QUE » et entrer dans la composition d'un mot :

Il pourra ainsi être placé en début, milieu ou fin de mot.

En voici deux exemples :



« de quelque » 1576